
Fiches thématiques

Cadrage européen

Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail. L'Insee a publié les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013. Dans cet ouvrage, les séries portant sur l'activité, l'emploi et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées, ce qui permet des comparaisons avec les années antérieures.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

6.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2014, l'Union européenne à 28 (UE) compte 507 millions d'habitants. Au cours de l'année 2013, la population européenne a progressé de près de 3,5 ‰. Après des taux de croissance plus faibles entre 2009 et 2012 (entre 2,2 et 2,5 ‰ par an), la croissance démographique de l'UE retrouve la tendance observée entre 2002 et 2008. Cette croissance est largement tirée par le solde migratoire (contribution à la variation de la population de + 3,3 ‰), le solde naturel étant très faible (+ 0,2 ‰).

L'Allemagne, pays le plus peuplé de l'UE, a perdu des habitants entre 2003 et 2010. Depuis 2011, sa population augmente à nouveau et sa croissance atteint 3,2 ‰ en 2013. Son **solde migratoire** largement positif (+ 5,8 ‰ en 2013) compense le déficit dû au **solde naturel** (- 2,6 ‰). Avec des soldes naturels et migratoires négatifs ou proches de zéro depuis le début des années 2000, les pays d'Europe de l'Est, à l'exception de la Slovaquie et de la Slovénie, perdent de la population en 2013.

L'Espagne connaît en 2013 une baisse importante de sa population (- 4,7 ‰ après - 4,1 ‰ en 2012). Ces baisses contrastent fortement avec les taux de croissance de plus de 16 ‰ par an observés entre 2002 et 2007. Les soldes migratoires espagnols étaient alors les plus importants de l'UE (+ 15 ‰ par an). En 2013, le solde migratoire est largement négatif (- 5,5 ‰) et le solde naturel passe sous les 1 ‰. La Grèce et le Portugal perdent aussi de plus en plus de population. Avant 2010, ces deux pays attiraient les migrants et le solde naturel restait positif. Ils sont désormais, et de plus en plus, des pays d'émigration avec, de surcroît, des soldes naturels négatifs (- 1,6 ‰ pour la Grèce et - 2,3 ‰ pour le Portugal en 2013). Dans certains pays, au contraire, la population croît fortement sous l'effet d'un solde migratoire élevé. Au-delà de l'Allemagne, c'est le cas par

exemple en Autriche, au Danemark ou en Finlande, où le solde naturel est juste positif, mais aussi en Suède et au Royaume-Uni où le solde naturel est déjà bien supérieur à la moyenne européenne.

Au sein de l'UE, l'Irlande et la France restent les pays les plus féconds en 2012, avec 2,01 enfants par femme. En Suède et au Royaume-Uni, ce taux dépasse 1,90 enfant par femme. À l'opposé, c'est en Pologne et au Portugal que l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est le plus faible (à peine 1,30). En moyenne, il a cessé de progresser dans l'UE depuis 2008 : jusqu'en 2010, il s'est maintenu à 1,60 enfant par femme, pour baisser légèrement en 2011 et 2012 à 1,58.

En 2012, l'**espérance de vie à la naissance** progresse d'un mois pour les hommes mais stagne pour les femmes dans l'ensemble de l'UE. C'est en Espagne, en France et en Italie qu'elle est la plus élevée pour les femmes (85 ans), et en Italie et en Suède pour les hommes (80 ans). L'**espérance de vie en bonne santé** à 65 ans diminue légèrement en 2012 dans l'UE à 28 : 8,5 ans pour les femmes et 8,4 pour les hommes contre 8,6 en 2011 pour les deux. C'est au Danemark et en Suède que les femmes de 65 ans ou plus peuvent espérer vivre le plus longtemps en bonne santé (plus de 13 ans) ; et c'est en Suède que les hommes de 65 ans ou plus peuvent espérer vivre le plus longtemps en bonne santé (14 ans).

Le vieillissement de la population européenne se poursuit : en 10 ans, la part des 65 ans ou plus dans la population est passée de 16,2 % à 18,2 % au 1^{er} janvier 2013. C'est à Malte et en Finlande que cette part a le plus progressé sur cette période (respectivement + 4,4 points et + 3,5 points). En Belgique, au Luxembourg et en Espagne, la part des 65 ans ou plus a progressé beaucoup plus lentement (moins de 1 point en 10 ans). ■

Définitions

Solde migratoire, solde naturel, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie à la naissance : voir *fiche 2.1*.

L'**espérance de vie en bonne santé** mesure le nombre d'années qu'une personne d'un âge déterminé peut s'attendre à vivre sans problème de santé grave ou modéré, en continuant ses activités habituelles.

Pour en savoir plus

- « Premières estimations démographiques - 507,4 millions d'habitants dans l'UE28 au 1^{er} janvier 2014 », *Communiqué de Presse* n° 108/2014, Eurostat, juillet 2014.
- Voir aussi : *fiche 2.1*.

1. Quelques indicateurs démographiques dans l'Union européenne

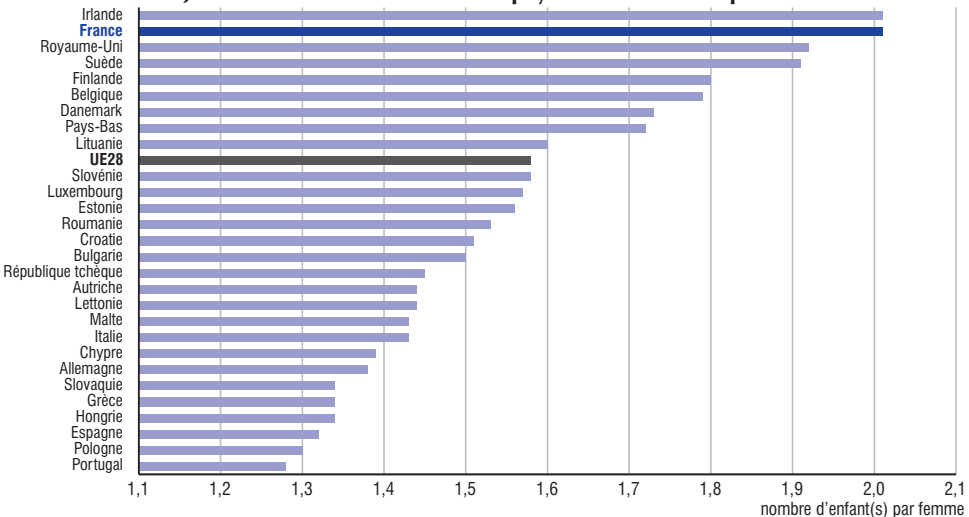
	Population au 1 ^{er} janvier 2014 (en milliers)	Évolution de la population en 2013 (en %)			Part des naissances vivantes hors mariage en 2012 ² (en %)	Part des 65 ans ou plus au 1 ^{er} janvier 2013 (en %)	Espérance de vie à la naissance en 2012 (en années)	
		Due à l'accroissement naturel	Due aux migrations ¹	Total			Femmes	Hommes
Allemagne	80 780	-2,6	5,8	3,2	34,5	20,7	83,3	78,6
Autriche	8 508	0,0	6,6	6,6	41,5	18,1	83,6	78,4
Belgique	11 204	1,5	2,3	3,8	52,3	17,6	83,1	77,8
Bulgarie	7 246	-5,2	-0,2	-5,4	57,4	19,2	77,9	70,9
Chypre	858	4,7	-13,9	-9,2	18,6	13,2	83,4	78,9
Croatie	4 247	-2,5	-1,2	-3,7	15,4	18,1	80,6	73,9
Danemark	5 627	0,6	3,8	4,4	50,6	17,8	82,1	78,1
Espagne	46 508	0,8	-5,5	-4,7	35,5	17,7	85,5	79,5
Estonie	1 316	-1,3	-2,0	-3,3	58,4	18,0	81,5	71,4
Finlande	5 451	1,2	3,3	4,5	41,5	18,8	83,7	77,7
France	65 821	3,6	0,6	4,2	56,7	17,6	84,8	78,5
Grèce	10 993	-1,6	-4,7	-6,3	7,6	20,1	83,4	78,0
Hongrie	9 879	-3,6	0,6	-3,0	44,5	17,2	78,7	71,6
Irlande	4 604	8,5	-5,6	2,9	35,1	12,2	83,2	78,7
Italie ³	60 783	-1,4	19,7	18,3	28,0	21,2	84,8	79,8
Lettonie	2 001	-4,0	-7,1	-11,1	45,0	18,8	78,9	68,9
Lituanie	2 943	-3,9	-5,7	-9,6	28,8	18,2	79,6	68,4
Luxembourg	550	4,2	19,0	23,2	37,1	14,0	83,8	79,1
Malte	425	1,9	7,6	9,5	25,7	17,2	83,0	78,6
Pays-Bas	16 829	1,8	1,2	3,0	46,6	16,8	83,0	79,3
Pologne	38 496	-0,5	-0,5	-1,0	22,3	14,2	81,1	72,7
Portugal	10 427	-2,3	-3,5	-5,8	45,6	19,4	83,6	77,3
République tchèque	10 512	-0,2	-0,1	-0,3	43,4	16,8	81,2	75,1
Roumanie	19 943	-3,5	-0,3	-3,8	31,0	16,3	78,1	71,0
Royaume-Uni	64 308	3,2	3,1	6,3	47,6	17,2	82,8	79,1
Slovaquie	5 416	0,5	0,4	0,9	35,4	13,1	79,9	72,5
Slovénie	2 061	0,9	0,2	1,1	57,6	17,1	83,3	77,1
Suède	9 645	2,4	6,9	9,3	54,5	19,1	83,6	79,9
UE28⁴	507 381	0,2	3,3	3,5	40,4	18,2	83,1	77,5

1. Y compris ajustements de population. 2. Données non disponibles pour 2013. 3. Les ajustements statistiques sont incorporés ici dans le solde migratoire. En Italie, les données du recensement ont été comparées avec celles des municipalités au cours de l'année 2013. Le résultat est une augmentation des données de la population d'environ 1 million, d'où un ajustement important et donc une forte évolution de la population. Le solde migratoire est évalué à 3 % environ en Italie. 4. Pour l'UE à 28 pays, la population et ses évolutions ainsi que la part des naissances hors mariage sont des calculs Insee.

Note : les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont pas incluses dans les données de la France reprises ici, mais le sont dans les données publiées sur le site d'Eurostat car ces territoires font partie de l'Union européenne.

Sources : Eurostat (extraction des données en septembre 2014), sauf France : Insee, estimations de population.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité dans les pays de l'Union européenne en 2012



Source : Eurostat (extraction des données en septembre 2014).

6.2 Éducation

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 sont l'objet d'objectifs chiffrés ; deux d'entre elles sont également des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est un « grand objectif » d'Europe 2020. Ainsi, à cette date, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union, contre 36,8 % observé en 2013 dans l'UE à 28 pays. Comme la France, plus de la moitié des pays ont déjà atteint la cible, tandis que deux pays (Italie et Roumanie) sont en deçà de 25 %. L'objectif 2020 fixé par la France est de 50 %, contre 44 % en 2013.

Le second « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes « **sortants précoces** » sous le seuil de 10 %. Cette proportion est de 11,9 % dans l'Union en 2013. Plus de quinze pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Croatie (3,7 %), la Slovénie (3,9 %), la République tchèque (5,4 %) et la Pologne (5,6 %). En revanche, le Portugal, l'Espagne et Malte en sont très éloignés (19 % à 24 % de sortants précoces). La France, qui vise 9,5 % à l'horizon 2020, est légèrement sous le seuil de 10 % (9,7 % en 2013).

Troisième objectif : développer la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans les établissements d'enseignement (lycées,

centres de formation d'apprentis, universités, etc.) ou en dehors de ces établissements (mairies, entreprises, etc.). En 2013, cette proportion est de 10,4 % au sein de l'UE et s'élève à 17,7 % en France. Elle est supérieure à 20 % dans les pays nordiques, et *a contrario*, inférieure à 5 % en Grèce et dans les pays d'Europe centrale.

Un autre objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents ayant des faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 19 % en 2012. L'Allemagne, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, les Pays-Bas et la Pologne remplissent déjà cet objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, Chypre, la Roumanie et la Slovaquie.

À l'horizon 2020, l'enseignement préélémentaire devrait être développé de façon à ce que 95 % des enfants soient scolarisés de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. L'objectif est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Croatie (71,7 %), en Finlande (75,1 %) et en Grèce (75,2 %).

L'**employabilité** est un nouvel objectif assigné en 2012. L'UE vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire peu après l'obtention du diplôme. Sept pays ont déjà atteint la cible, notamment l'Autriche et Malte où ce taux est supérieur à 90 %. La France occupe une place intermédiaire avec une employabilité de 75,6 % en 2013. Avec des taux inférieurs à 55 %, l'Italie, la Croatie et la Grèce restent très éloignées de la cible.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité des étudiants entre pays de l'UE, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Les **sortants précoces** désignent les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études, ni en formation (formelle ou informelle). L'indicateur français de 2013 présente une rupture compromettant la comparabilité avec les valeurs des années précédentes, vraisemblablement surestimées.

Les **compétences « de base » en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2012 du test.

L'**employabilité** est évaluée par le taux d'emploi des diplômés du secondaire ou du supérieur, qui n'étudient plus et ont obtenu leur diplôme depuis 3 ans ou moins.

Pour en savoir plus

- « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- *L'état de l'École*, Depp, édition 2014.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Depp, édition 2014.
- "Education and Training Monitor 2013", European Commission, 2013.

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne en matière d'éducation et de formation professionnelle de 2020

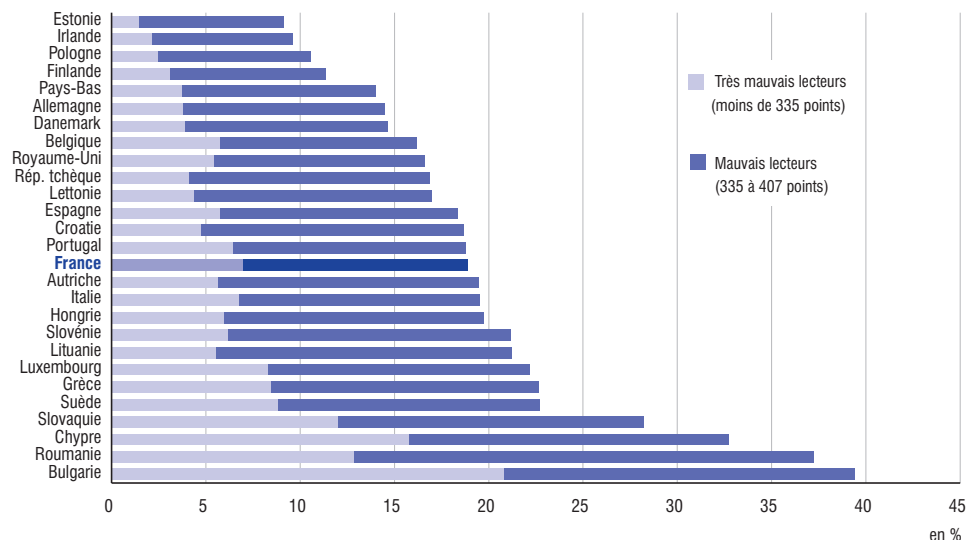
en %

	Diplômés de l'enseignement supérieur	Sortants précoces	Formation tout au long de la vie	Enseignement préélémentaire	Employabilité
	2013	2013	2013	2012	2012
Allemagne	33,1	9,9	7,8	96,5	89,7
Autriche	27,3	7,3	13,9	93,8	90,2
Belgique	42,7	11,0	6,7	98,0	79,1
Bulgarie	29,4	12,5	1,7	87,1	67,7
Chypre	47,8	9,1	6,9	83,8	62,1
Croatie	25,9	3,7	2,4	71,7	52,7
Danemark	43,4	8,0	31,4	98,3	81,9
Espagne	40,7	23,5	10,9	97,4	59,5
Estonie	43,7	9,7	12,6	90,0	76,8
Finlande	45,1	9,3	24,9	75,1	79,8
France	44,0	9,7¹	17,7¹	100,0	75,6
Grèce	34,6	10,1	2,9	75,2	39,8
Hongrie	31,9	11,8	3,0	94,5	74,7
Irlande	52,6	8,4	7,3	99,1	73,0
Italie	22,4	17,0	6,2	99,2	48,3
Lettonie	40,7	9,8	6,5	93,3	78,2
Lituanie	51,3	6,3	5,7	84,8	75,5
Luxembourg	52,5	6,1	14,4	97,8	79,1
Malte	26,0	20,9	7,7	100,0	91,8
Pays-Bas	43,1	9,2	17,4	99,6	87,1
Pologne	40,5	5,6	4,3	84,3	73,2
Portugal	29,2	19,2	9,8	95,0	67,8
République tchèque	26,7	5,4	9,7	86,1	80,4
Roumanie	22,8	17,3	2,0	85,5	66,8
Royaume-Uni	47,6	12,4	16,1	97,3	83,8
Slovaquie	26,9	6,4	2,9	77,1	70,3
Slovénie	40,1	3,9	12,4	93,4	73,8
Suède	48,3	7,1	28,1	95,9	84,9
UE28	36,8	11,9	10,4	93,9	75,4
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	95,0	82,0

1. Rupture de série.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2012



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête Pisa de 2012, 7,0 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 11,9 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 18,9 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Source : OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa).

6.3 Emploi et chômage

En 2013, 64,1 % des habitants de l'Union européenne à 28 (UE), âgés de 15 à 64 ans, ont un emploi. Le **taux d'emploi** de l'UE est globalement stable depuis 2010, après une baisse de 1,7 point entre 2008 et 2010.

Le taux d'emploi des hommes (69,4 %) est supérieur de 10,6 points à celui des femmes (58,8 %) en 2013. Cet écart se réduit de façon structurelle : en 2005, il était de 14,6 points. Il varie fortement selon les pays, allant de moins de 2 points en Lituanie à plus de 27 points à Malte.

Les objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi, fixés au début des années 2000, prévoyaient d'atteindre en 2010 un taux d'emploi global de 70 % et un taux d'emploi féminin de 60 %. Six pays, dont l'Allemagne, ont atteint ces deux objectifs. La France, ainsi que la Finlande et les pays baltes remplissent seulement l'objectif portant sur l'emploi féminin.

Au sein de l'UE, le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 32,3 % en 2013, soit 5,0 points de moins qu'en 2008. Cette réduction s'observe dans tous les pays, à l'exception de l'Allemagne où le taux d'emploi des jeunes rejoint en 2013 son niveau de 2008. En 2013, les disparités entre pays restent fortes : alors que moins de 25 % des jeunes sont en emploi dans la moitié de l'UE, notamment en Espagne, en Italie, en Grèce et en Croatie, ils sont plus de 50 % à l'être en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, le taux d'emploi des jeunes atteint 28,4 %, soit 2,8 points de moins qu'avant la crise. Ces disparités proviennent de scolarités et de cumuls emploi-études variables d'un pays à l'autre, mais aussi d'une insertion des jeunes plus ou moins aisée sur le marché du travail.

Le taux d'emploi des Européens de 55 à 64 ans se situe à 50,1 %, atteignant pour la première fois en moyenne l'objectif européen de 50 %. En 2013, onze pays dépassent l'objectif européen, dont l'Allemagne,

le Royaume-Uni et la Suède. En France, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 45,6 %. Depuis les réformes des conditions d'accès à la retraite de 2010, il augmente en moyenne de 1,9 point par an, plus fortement qu'entre 2005 et 2010.

Au sein de l'UE, une personne en emploi sur cinq est à temps partiel. Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas, où il concerne la moitié des personnes en emploi. Depuis 2008, il augmente de 0,4 point par an en moyenne. En 2013, il augmente plus fortement dans les pays où la hausse du chômage est plus marquée, comme à Chypre, en Espagne, en Italie ou en Grèce.

En 2013, 13,8 % des salariés de l'UE sont en contrat à durée déterminée. En Espagne, aux Pays-Bas, en Pologne et au Portugal, les contrats à durée déterminée représentent plus d'un contrat sur cinq, alors que c'est le cas de moins d'un contrat sur vingt en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Roumanie.

Le **taux de chômage** de l'UE a augmenté de 3,8 points depuis 2008 et s'établit à 10,8 % en 2013. Durant cette période, il n'a baissé qu'en Allemagne (- 2,2 points). En 2013, le taux de chômage est de 10,3 % en France, en hausse de 2,9 points depuis 2008. Le taux de chômage reste particulièrement élevé en Grèce (27,5 % en 2013) et en Espagne (26,1 %). En Grèce, il a augmenté de près de 20 points depuis 2008 et de 3,0 points en 2013. En Espagne, il s'est accru de 14,8 points depuis 2008 et de 1,3 point en 2013. Inversement, le taux de chômage baisse dans huit pays en 2013, dont l'Allemagne (- 0,2 point) et le Royaume-Uni (- 0,4 point). Pour l'ensemble des pays de l'UE, le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans a augmenté de 0,5 point en 2013 (après + 1,5 point en 2012) et s'établit à 23,5 %. En Grèce, en Espagne et en Croatie, environ un jeune actif sur deux est au chômage. C'est en Allemagne que le taux de chômage des jeunes est le plus faible, avec 7,9 % en 2013. ■

Définitions

Taux d'emploi, taux de chômage : voir *fiches 3.3 et 3.4*.

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- "Europe in figures - Eurostat yearbook 2014", *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Marché du travail ») et *fiches 3.2, 3.3, 3.4*.

1. Taux d'emploi, chômage et indicateurs sur l'emploi en 2013

en %

	Taux d'emploi					Part de l'emploi à temps partiel ¹	Part des salariés en contrat à durée déterminée ²	Taux de chômage	
	15-64 ans			15-24 ans	55-64 ans			15-24 ans	15-74 ans
	Hommes	Femmes	Ensemble						
Allemagne	77,7	68,8	73,3	46,8	63,5	27,3	13,4	7,9	5,3
Autriche	77,1	67,6	72,3	53,8	44,9	26,6	9,2	9,2	4,9
Belgique	66,4	57,2	61,8	23,6	41,7	24,7	8,2	23,7	8,4
Bulgarie	62,1	56,8	59,5	21,2	47,4	2,7	5,7	28,4	13,0
Chypre	67,0	56,9	61,7	23,5	49,6	12,7	17,4	38,9	15,9
Croatie	52,8	45,6	49,2	14,5	36,5	7,9	14,1	49,7	17,2
Danemark	75,0	70,0	72,5	53,7	61,7	25,4	8,8	13,0	7,0
Espagne	59,2	50,3	54,8	16,8	43,2	15,8	23,1	55,5	26,1
Estonie	71,4	65,7	68,5	32,4	62,6	10,2	3,5	18,7	8,6
Finlande	69,9	67,8	68,9	41,5	58,5	15,1	15,5	19,9	8,2
France³	67,8	60,4	64,1	28,4	45,6	18,4	16,5	24,8	10,3
Grèce	58,4	40,1	49,3	11,9	35,6	8,4	10,0	58,3	27,5
Hongrie	64,3	52,8	58,4	19,8	38,5	6,7	10,8	27,2	10,2
Irlande	65,1	55,9	60,5	29,0	51,3	24,1	10,0	26,8	13,1
Italie	64,8	46,5	55,6	16,3	42,7	17,9	13,2	40,0	12,2
Lettonie	66,8	63,4	65,0	30,2	54,8	8,1	4,4	23,2	11,9
Lituanie	64,7	62,8	63,7	24,6	53,4	9,0	2,7	21,9	11,8
Luxembourg	72,1	59,1	65,7	21,9	40,5	19,2	7,1	16,9	5,9
Malte	74,1	47,0	60,8	45,9	36,2	15,2	7,7	13,0	6,4
Pays-Bas	78,7	69,9	74,3	62,3	60,1	50,8	20,6	11,0	6,7
Pologne	66,6	53,4	60,0	24,2	40,6	7,8	26,9	27,3	10,3
Portugal	64,0	58,2	61,1	22,3	46,7	14,0	21,5	38,1	16,5
Rép. tchèque	75,7	59,6	67,7	25,6	51,6	6,6	9,6	18,9	7,0
Roumanie	66,8	52,6	59,7	23,5	41,5	9,9	1,5	23,6	7,3
Royaume-Uni	75,6	65,9	70,8	46,7	59,8	26,9	6,2	20,5	7,5
Slovaquie	66,4	53,4	59,9	20,4	44,0	4,8	7,0	33,7	14,2
Slovénie	67,1	59,2	63,3	26,5	33,5	10,1	16,5	21,6	10,1
Suède	76,3	72,5	74,4	41,7	73,6	26,2	16,9	23,6	8,1
UE28	69,4	58,8	64,1	32,3	50,1	20,3	13,8	23,5	10,8

1. Parmi l'ensemble des personnes en emploi.

2. Parmi l'ensemble des salariés.

3. France métropolitaine.

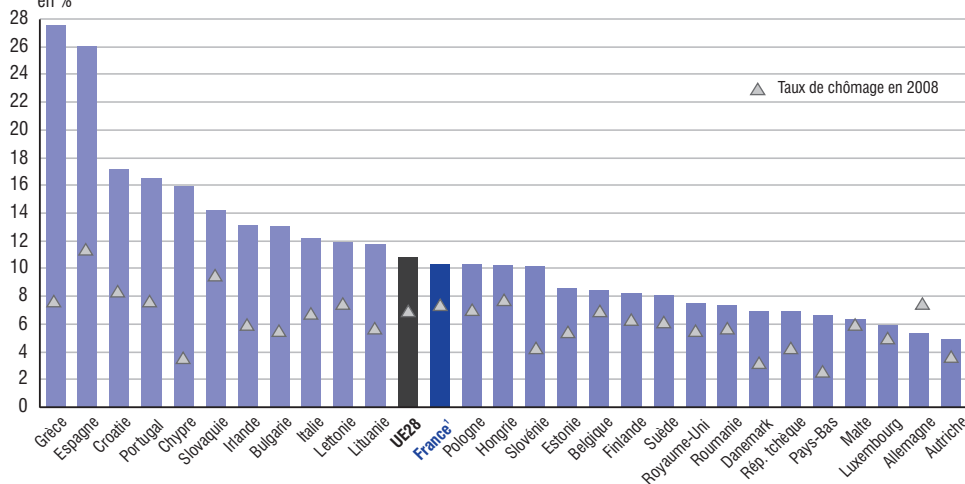
Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données concernant les contrats à durée déterminée renvoient à la définition européenne qui est plus large que la définition française.

Sources : Eurostat ; Insee pour la France (sauf part des salariés en CDD : Eurostat), enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en juillet 2014).

2. Taux de chômage en 2013

en %



1. Les données portent sur la France et les 15-74 ans. Elles diffèrent donc de celles de la fiche 3.4 qui porte sur la France métropolitaine et les 15 ans ou plus.

Champ : population des ménages, personnes de 15 à 74 ans.

Source : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail (extraction des données en août 2013).

6.4 Salaires et revenus

Dans l'Union européenne à 28 (UE) en 2012, le **salaire brut** annuel moyen en **équivalent temps plein** (EQTP), dans l'industrie et les services marchands, varie de 5 000 € en Bulgarie à 58 000 € au Danemark. Globalement, le salaire brut annuel moyen en EQTP est inférieur à 15 000 € dans les pays d'Europe de l'Est et supérieur à 40 000 € en Allemagne, en Irlande, au Luxembourg et dans les autres pays du nord de l'UE. Avec un salaire brut annuel moyen de 36 700 € en EQTP, la France occupe la 10^e position des pays de l'UE devant l'Espagne (27 100 €) et derrière l'Autriche (39 500 €). Ces écarts sont toutefois délicats à interpréter : les politiques de prélèvements obligatoires, de prestations sociales ainsi que le coût de la vie, qui participent aux différences observées, ne sont en effet pas pris en compte.

Le **niveau de vie** d'une personne est une mesure qui, précisément, comprend non seulement les salaires mais aussi l'ensemble des autres revenus du ménage, en particulier les prestations sociales, diminués des impôts directs. De plus, le niveau de vie tient également compte du nombre d'adultes et d'enfants qui composent le ménage. En 2011, le niveau de vie moyen annuel pour l'ensemble de l'UE s'élève à 17 500 €. Les niveaux des prix sont très variables d'un pays à l'autre. Pour pouvoir comparer le niveau de vie moyen des pays européens, il faut donc connaître la quantité moyenne de biens que l'on peut se procurer au sein de chaque pays pour un même montant d'euros. On utilise la **parité de pouvoir d'achat** (PPA) qui permet la traduction des valeurs en euros en valeurs comparables. En euros comme en PPA, c'est au Luxembourg que le

niveau de vie annuel moyen est le plus haut ; en PPA, il est 7,3 fois plus élevé qu'en Roumanie où il est le plus faible. Mis à part ces deux extrêmes, on peut retenir que le niveau de vie moyen en PPA en Europe de l'Ouest et du Nord est environ 1,5 fois plus élevé qu'en Europe centrale et du Sud, et 2,5 fois plus élevé qu'en Europe orientale ou dans les pays baltes. En PPA, la France occupe la 4^e position des pays de l'UE en matière de niveau de vie moyen, derrière le Luxembourg, l'Autriche et Chypre, mais devant l'Allemagne.

Le **seuil de pauvreté** est fixé à 60 % du niveau de vie médian dans chaque pays. En PPA et par an, le seuil de pauvreté est à peu près compris entre 9 000 € et 12 000 € dans les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord (16 000 € au Luxembourg), entre 6 000 € et 9 000 € dans les pays d'Europe du Sud et il est inférieur à 6 000 € dans les pays d'Europe orientale et les pays baltes.

En 2011, le **taux de pauvreté** est de 17 % dans l'ensemble de l'UE. La pauvreté étant définie de manière relative, il n'y a pas de lien direct entre niveau de vie moyen observé et taux de pauvreté dans un même pays. Ainsi, alors même que le niveau de vie moyen est relativement faible en République tchèque et en Slovaquie, le taux de pauvreté y est bas (10 % et 13 % respectivement). Les pays scandinaves, l'Autriche, la France, les Pays-Bas ont à la fois un niveau de vie moyen élevé et des taux de pauvreté modérés (de 10 % à 14 %). En Allemagne et au Royaume-Uni, le taux de pauvreté atteint 16 %. En Espagne et en Grèce, pays fortement touchés par la crise économique, les taux de pauvreté sont particulièrement élevés (22 % et 23 % respectivement). ■

Définitions

Le **salaire brut** inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, y compris cotisations sociales et impôts dus par le salarié mais hors cotisations sociales patronales. Les écarts de salaires entre pays dépendent donc en partie de la répartition entre prélèvements sociaux et fiscaux dans chaque pays.

Salaires en équivalent temps plein (EQTP) : voir *fiche 3.7*.

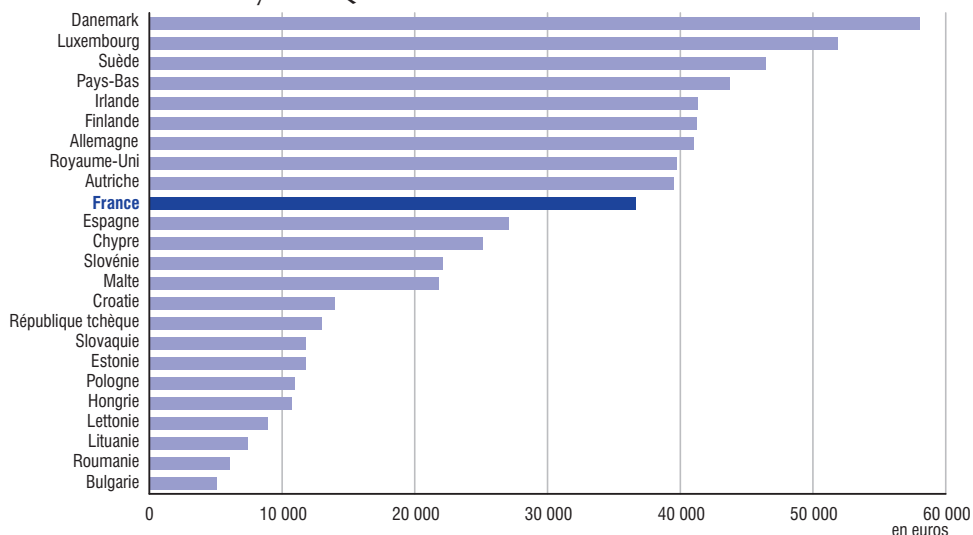
La **parité de pouvoir d'achat** (PPA) désigne le taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune (correspondant au niveau moyen des prix dans l'UE) les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même panier de biens et services.

Niveau de vie, seuil de pauvreté, taux de pauvreté : voir *fiches 4.2. et 4.3.*

Pour en savoir plus

- "Europe in figures - Eurostat yearbook 2014", *Livres statistiques*, Eurostat, à paraître.
- "Income inequality : nearly 40 per cent of total income goes to people belonging to highest (fifth) quintile", *Statistics in focus* n° 12, Eurostat, juillet 2014.
- "Living standards falling in most Member States", *Statistics in focus*, Eurostat, août 2013.
- "European social statistics", *Pocketbooks*, Eurostat, édition 2013.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Revenus ») ; *fiches 3.7, 4.2, 4.3, 6.5.*

1. Salaire brut annuel moyen en EQTP en 2012 dans l'industrie et les services marchands



Champ : Union européenne, salariés en équivalent temps plein, industrie et services marchands, entreprises de 10 salariés ou plus.

Note : au moment de la rédaction de cette fiche, les données de la Belgique, de l'Italie, du Portugal et de la Grèce n'étaient pas disponibles.

Source : Eurostat, enquête Coût de la main d'œuvre 2012 (extraction des données en septembre 2014).

2. Niveau de vie et pauvreté dans l'Union européenne en 2011

	Niveau de vie annuel moyen		Seuil de pauvreté ¹		Taux de pauvreté (en %)
	En euros	En parité de pouvoir d'achat	En euros	En parité de pouvoir d'achat	
Allemagne	22 020	21 590	11 760	11 530	16
Autriche	24 420	23 110	13 080	12 380	14
Belgique	21 840	19 920	12 040	10 980	15
Bulgarie	3 280	6 720	1 720	3 520	21
Chypre	20 220	22 780	10 160	11 440	15
Croatie	6 010	8 220	3 240	4 440	21
Danemark	28 860	20 240	15 950	11 180	13
Espagne	13 890	14 340	7 180	7 420	22
Estonie	7 120	9 380	3 590	4 730	18
Finlande	25 150	20 580	13 620	11 150	13
France²	24 500	22 340	12 360	11 270	14
Grèce	10 680	11 290	5 710	6 040	23
Hongrie	5 310	8 630	2 850	4 630	14
Irlande	22 060	18 720	11 450	9 710	16
Italie	18 200	17 690	9 620	9 350	19
Lettonie	5 440	7 600	2 660	3 710	19
Lituanie	5 120	7 940	2 600	4 030	19
Luxembourg	36 930	29 940	19 670	15 950	15
Malte	12 660	16 150	6 870	8 760	15
Pays-Bas	22 950	21 180	12 340	11 390	10
Pologne	5 900	10 070	3 040	5 180	17
Portugal	10 230	11 650	4 990	5 690	18
République tchèque	8 770	11 600	4 670	6 190	10
Roumanie	2 410	4 100	1 270	2 160	23
Royaume-Uni	22 690	19 470	11 400	9 790	16
Slovaquie	7 560	10 690	4 160	5 880	13
Slovénie	12 970	15 270	7 270	8 560	14
Suède	26 300	20 920	14 830	11 800	14
UE28	17 500	...	///	///	17

1. Le seuil de pauvreté est ici fixé à 60 % du niveau de vie annuel médian du pays concerné.

2. France métropolitaine. Les données pour la France diffèrent de celles des fiches 4.2. et 4.3. Ici, le seuil et le taux de pauvreté sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent, de manière à disposer de statistiques comparables entre pays européens.

Champ : population des ménages.

Note : l'année retenue ici correspond à l'année de perception des revenus et non à celle de l'enquête *Statistics on Income and living conditions* (SILC) qui est l'année retenue pour les publications d'Eurostat.

Source : Eurostat, EU-SILC 2012 (extraction des données en septembre 2014).

6.5 Protection sociale

En 2011, les **dépenses de protection sociale** représentent 29,0 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne (UE), un niveau équivalent à 2010, mais 2,4 points plus élevé qu'en 2006. Les pays « historiques » de l'UE se distinguent des nouveaux entrants car ils consacrent une part plus importante de leur richesse à leurs dépenses de protection sociale. Depuis 2009, cette part est en légère hausse dans la plupart des pays européens car le PIB a reculé fortement alors que les dépenses sociales sont, par nature, plus inertes. Les dépenses de protection sociale dépassent 30 % du PIB, en Belgique, au Danemark, en France, en Grèce et aux Pays-Bas. Elles sont inférieures à 20 % en Pologne, en Bulgarie, en Roumanie, à Malte, en Slovaquie et dans les pays baltes.

Au sein de l'UE, en 2011, 45,7 % des **prestations sociales** sont liées à la vieillesse et à la survie (la survie recouvrant principalement des pensions de reversion). Cette part est stable depuis 2005. L'Italie et la Pologne consacrent environ 60 % à ce risque. La population est relativement âgée dans ces pays, et, pour l'Italie, le système de retraite était autrefois très généreux. En revanche, l'Irlande, dont la population est plus jeune, y consacre moins d'un quart de ses prestations sociales. Après le risque vieillesse viennent les dépenses de maladie et de soins de santé (29,4 %). Cette part est stable également depuis 2005. Elle varie de 21,0 % au Danemark à 45,0 % en Irlande, en passant par 28,5 % en France. Les autres fonctions représentent des parts plus modestes et très

variables selon les pays. La part des prestations liées à la famille et aux enfants est très élevée au Luxembourg (16,5 %), et aussi au Danemark, en Estonie, en Hongrie et en Irlande, avec plus de 12 %. Après un point haut de 6,1 % en 2009, la part des prestations consacrées au chômage diminue dans l'UE et atteint 5,6 % en 2011. La France y consacre 6,6 % de ses prestations en 2011, soit le même niveau qu'en 2007. Selon l'ampleur de la crise traversée et le système d'allocations chômage, les prestations qui lui sont allouées ont plus ou moins augmenté. Ainsi, l'Espagne consacre en 2011 14,6 % de ses prestations au chômage contre 10,1 % en 2007. En revanche, au Royaume-Uni, où le montant des allocations chômage est forfaitaire, cette part n'est que de 2,6 %.

Sur l'ensemble de l'UE, en 2011, les recettes dites de protection sociale représentent 29,7 % du PIB. Elles sont financées à 56,2 % par les cotisations sociales et à 43,8 % par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** ou d'**impôts et taxes affectés**. Près des deux tiers des pays de l'UE financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales mais de nombreux pays ont eu tendance à diminuer cette part depuis deux décennies, au profit d'un financement par des recettes fiscales. Celles-ci ont une base d'imposition plus large que les cotisations sociales, assises sur les seuls revenus du travail. La France fait partie de ces pays depuis les années 1990 (création de la CSG en 1991, puis montée en puissance en 1998). ■

Définitions

Les **dépenses de protection sociale** comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Les **prestations sociales** couvrent l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés, prenant la forme d'un système de prévoyance collective ou mettant en œuvre un principe de solidarité sociale et visant à couvrir les charges résultant pour les personnes ou les ménages d'un ensemble défini de risques sociaux identifiés (vieillesse, maladie, invalidité, maternité et famille, chômage, logement, exclusion sociale). En particulier, ces prestations sociales n'ont pas de contrepartie équivalente et simultanée de la part des bénéficiaires, contrairement au cas des assurances privées.

Les **contributions publiques** sont des versements de l'État et des collectivités locales aux régimes de protection sociale. Elles sont prélevées sur l'ensemble des recettes fiscales et ne constituent donc pas des recettes affectées.

Les **impôts et taxes affectés** désignent l'ensemble de la fiscalité affectée aux dépenses sociales (comme en France la contribution sociale généralisée – CSG –, les taxes sur les tabacs et alcools, etc.).

Pour en savoir plus

- Tableaux en ligne sur le site <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>
- *La protection sociale en France et en Europe en 2012*, coll. « Études et statistiques », Drees, juillet 2014.
- *L'Europe en chiffres - L'annuaire d'Eurostat 2014*, coll. « Livres statistiques », Eurostat.
- « Inégalités, pauvreté et protection sociale en Europe : état des lieux et impact de la crise » in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.
- Voir aussi : *fiches 4.4 et 4.5.*

1. Prestations sociales par groupe de fonctions en 2011

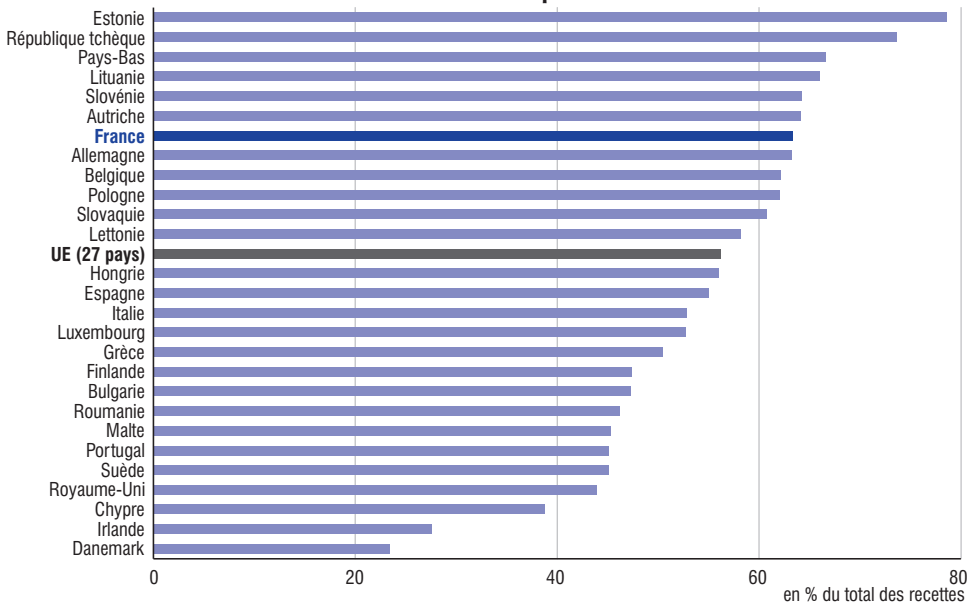
	Répartition des prestations sociales par principaux groupes de fonctions (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)	Dépense moyenne par habitant (en PPA ¹)
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Invalidité	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale		
Allemagne	40,4	33,3	7,9	11,1	4,7	2,8	29,4	127
Autriche	50,6	25,2	7,6	9,9	5,3	1,5	29,5	132
Belgique	39,8	28,8	7,5	7,8	12,8	3,3	30,4	122
Bulgarie	50,2	26,0	7,9	11,0	3,5	1,5	17,7	29
Chypre	48,1	22,7	3,4	9,0	5,4	11,4	22,6	72
Danemark	43,4	21,0	12,4	12,5	5,5	5,3	34,2	138
Espagne	43,9	27,4	7,1	5,4	14,6	1,7	26,1	82
Estonie	44,0	28,0	11,5	12,4	3,0	1,2	16,1	39
Finlande	40,0	25,5	11,9	11,2	7,0	4,4	30,0	117
France	45,5	28,5	6,2	8,2	6,6	5,0	33,6	128
Grèce	52,1	25,9	4,9	6,2	7,4	3,5	30,2	84
Hongrie	46,3	27,8	7,5	12,5	3,7	2,2	23,0	56
Irlande	23,5	45,0	4,4	12,0	11,5	3,6	29,6	118
Italie	61,3	24,9	5,8	4,8	2,9	0,3	29,7	105
Lettonie	54,9	21,3	8,7	7,6	4,8	2,7	15,1	22
Lituanie	44,1	27,8	9,6	10,4	3,4	4,7	17,0	40
Luxembourg ²	37,4	25,4	11,7	16,5	5,3	3,7	22,5	182
Malte	54,7	29,3	4,1	6,4	2,8	2,7	18,9	55
Pays-Bas	39,4	35,7	7,8	4,0	4,8	8,4	32,3	142
Pologne	58,1	23,1	8,9	7,2	1,5	1,1	19,2	46
Portugal	55,2	25,1	8,3	4,9	5,5	1,2	26,5	68
République tchèque	48,9	31,9	7,6	5,9	3,6	2,1	20,4	58
Roumanie	53,7	25,1	9,0	8,9	1,6	1,7	16,3	28
Royaume-Uni	43,6	31,7	9,1	6,4	2,6	6,6	27,3	95
Slovaquie	43,6	30,5	8,9	9,9	4,8	2,4	18,2	49
Slovénie	47,0	31,6	6,9	8,9	3,3	2,4	25,0	72
Suède	42,8	25,7	13,0	10,7	4,0	3,9	29,6	125
Union européenne (27 pays)	45,7	29,4	7,6	8,0	5,6	3,7	29,0	100

1. En parité de pouvoir d'achat (voir fiche 6.4), la moyenne de l'Union européenne étant à 100.

2. Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables car environ 40 % des bénéficiaires de prestations vivent en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment).

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2014).

2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2011



Note : cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

Source : Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2013).

6.6 Consommation et conditions de vie

Le logement est le 1^{er} poste de **dépense de consommation des ménages** dans tous les pays de l'Union européenne à 27 (UE), à l'exception de la Lituanie et de la Roumanie. En 2012, la **dépense des ménages liée au logement effective** représente 23,6 % de la **consommation effective** dans les États de l'UE. Cette proportion est la plus faible (inférieure à 20 %) à Malte, en Lituanie, au Portugal et en Estonie où les loyers (réels et imputés) pèsent moins lourd dans les dépenses de consommation des ménages.

Le transport, qui comprend l'achat et l'utilisation de véhicules personnels ainsi que les services de transport, représente, en 2012, 10,3 % de la consommation effective des ménages de l'UE. Avec de faibles taxes sur les véhicules et les carburants, le Luxembourg attire de nombreux frontaliers, ce qui contribue à élever la part des dépenses allouées au transport (14,3 %).

Le poids de l'alimentation dans la consommation effective des ménages européens est équivalent à celui du transport (10,3 %). Les fortes disparités au sein de l'UE concernant ce poste reflètent les écarts de niveaux de vie moyens entre pays. Ainsi, l'alimentation tient encore une place conséquente (près de 20 %) dans la consommation effective des ménages dans les États entrés plus récemment dans l'UE. C'est même le 1^{er} poste de dépenses en Lituanie et en Roumanie.

La dépense consacrée à la culture, aux loisirs et aux communications représente 9,0 % de la consommation effective dans l'UE en 2012. En Bulgarie ou à Malte, cette proportion est deux fois plus élevée qu'au Luxembourg (6,2 %). Malgré une baisse significative du prix des équipements, ces

dépenses sont portées ces dernières années par le dynamisme des nouvelles technologies, avec la généralisation de l'équipement informatique, l'accès Internet au domicile et plus récemment l'Internet mobile.

La consommation effective des ménages dans les hôtels, cafés et restaurants, qui incluent les dépenses des ménages étrangers sur le territoire national, est plus élevée dans les pays plus touristiques du sud de l'Europe. En 2012, à Malte, Chypre et en Espagne, ce poste est deux fois supérieur à la moyenne de l'UE (6,7 %).

En 2012, la collectivité (administrations publiques, organisations caritatives, clubs sportifs, syndicats de salariés, partis politiques, etc.) finance 20,8 % de la consommation effective des ménages de l'UE, et un quart ou plus en France, dans les pays scandinaves et du Benelux. Il s'agit de dépenses intervenant principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et, dans une moindre mesure, de la culture : remboursements de sécurité sociale, ou allocations logement par exemple.

Près de 6 Européens sur 10 habitent en maison en 2012, le plus souvent en maison individuelle non mitoyenne. La part des personnes résidant en maison est particulièrement élevée (supérieure à 75 %) aux Pays-Bas, en Belgique, en Croatie, au Royaume-Uni et en Irlande. À l'inverse, en Estonie, en Espagne et en Lettonie, seul un tiers de la population habite en maison. En France, la part de personnes vivant en appartement est moins élevée que la moyenne européenne (33 % contre 41 % en 2012), mais ces personnes sont plus souvent dans des immeubles de plus de 10 appartements (67 % contre 59 %). ■

Définitions

La **dépense totale de consommation des ménages** correspond aux dépenses réalisées par les ménages résidents. Cependant, la dépense par produit correspond aux dépenses réalisées sur le territoire national par tous les ménages qu'ils y soient résidents ou pas. Une correction territoriale globale, correspondant au solde touristique, non ventilée par produit, permet de se ramener à la dépense des seuls ménages résidents. Cette correction est incluse dans le poste « Autres » de la *figure 1*. Par ailleurs, la dépense de consommation des ménages inclut la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement à leur charge, mais exclut la part prise en charge par la collectivité.

La **consommation effective** tient compte des dépenses de consommation des ménages, des dépenses de consommation individualisables des administrations publiques et des dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (voir *fiche 4.6*).

Les **dépenses des ménages liées au logement** incluent ici les dépenses relatives au logement et à son équipement (loyers, chauffage, eau, électricité, gaz, entretien courant de l'habitation, meubles, articles de ménage, etc.), y compris les loyers « imputés » (voir *fiche 4.1*).

Pour en savoir plus

- "European social statistics", *Pocketbooks*, Eurostat, édition 2013.

1. Répartition de la consommation effective des ménages dans l'Union européenne en 2012, en valeur

	Dépense de consommation des ménages ¹						en % Dépense de consommation des APU et des ISBLSM ³
	Logement ¹	Transports	Alimentation et boissons non alcoolisées	Culture, loisirs, communications	Hôtels, cafés et restaurants	Autres ²	
Allemagne	24,3	10,9	9,3	9,3	4,7	21,1	20,4
Autriche	22,8	10,8	8,1	10,1	9,9	19,6	18,6
Belgique	22,4	9,0	10,2	8,3	4,5	20,5	25,1
Bulgarie ⁴	21,2	14,4	17,5	12,0	5,7	18,0	11,2
Chypre	21,2	9,3	11,9	9,6	14,2	22,5	11,3
Danemark	23,9	8,7	7,9	8,7	3,7	16,8	30,3
Espagne	21,4	9,5	11,8	8,8	13,9	17,5	17,2
Estonie	19,3	10,8	15,5	8,5	6,4	21,0	18,7
Finlande	23,8	8,1	9,2	9,6	4,7	18,2	26,4
France	23,7	10,5	10,3	8,1	5,3	17,6	24,5
Grèce ⁴	25,1	10,7	14,7	7,7	10,6	21,6	9,6
Hongrie	21,1	10,5	14,5	9,0	5,6	21,4	17,9
Irlande	21,2	10,0	7,8	7,5	9,9	20,2	23,3
Italie	25,2	10,4	12,0	7,8	8,4	19,5	16,6
Lettonie	23,9	13,1	16,8	9,4	4,6	19,9	12,3
Lituanie ⁴	18,2	12,3	21,4	7,7	2,4	22,3	15,7
Luxembourg	23,2	14,3	6,2	6,2	5,1	20,0	25,0
Malte	15,9	10,5	12,4	12,1	14,2	19,3	15,5
Pays-Bas	21,4	8,6	8,5	9,8	3,6	19,0	29,0
Pologne	23,3	8,6	15,6	9,0	2,5	25,4	15,5
Portugal	18,7	9,7	15,4	8,6	9,4	22,9	15,3
République tchèque	26,0	7,7	12,7	9,9	6,3	19,3	18,1
Roumanie ⁴	23,1	9,4	23,3	9,1	2,8	17,3	15,1
Royaume-Uni	24,2	11,4	7,4	10,2	7,9	18,5	20,6
Slovaquie	26,9	6,5	14,9	11,1	4,6	21,1	14,8
Slovénie	20,5	13,3	12,3	9,7	5,7	21,0	17,5
Suède	22,2	9,0	8,4	9,9	4,0	15,9	30,7
UE27	23,6	10,3	10,3	9,0	6,7	19,3	20,8

1. Voir Définitions.

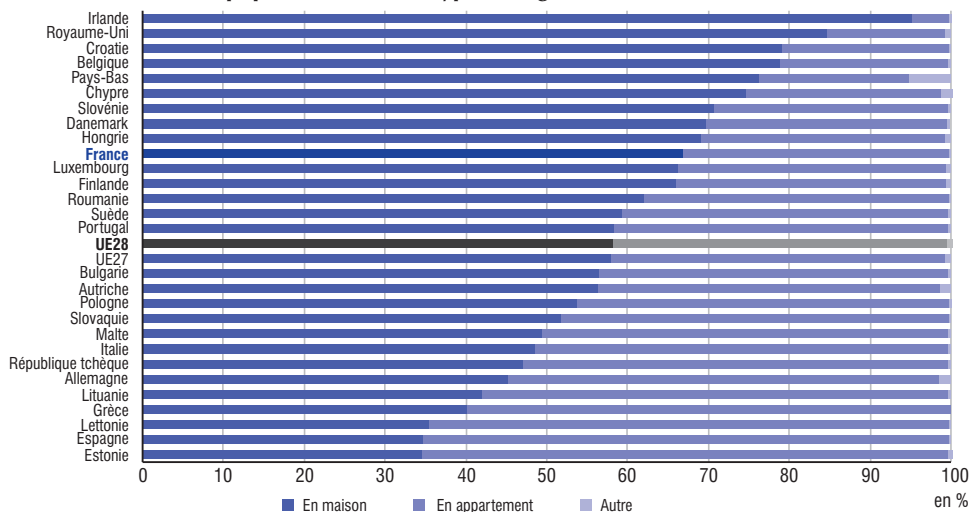
2. Y compris la correction territoriale globale correspondant au solde touristique, voir Définitions.

3. Dépenses de consommation des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : organisations caritatives, clubs sportifs, etc.).

4. Bulgarie et Grèce, données de 2011 ; Roumanie, données de 2010 ; Lituanie, données de 2009.

Source : Eurostat, comptes nationaux (extraction des données en septembre 2014).

2. Distribution de la population selon le type de logement en 2012



Lecture : en France, 67 % de la population réside en maison en 2012.

Note : les autres types de logement comprennent les bâtiments qui ne sont pas en principe des lieux d'hébergement (écoles, églises, etc.) ainsi que les habitations atypiques telles que les grottes, cabanes, caves, etc.

Source : Eurostat, EU-SILC (extraction des données en septembre 2014).